

# PROTOCOLE SANITAIRE RENTREE 2021

Ce protocole prend appui sur les directives ministérielles et se réfère au protocole sanitaire établi par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, juillet 2021, dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires, susceptibles d'être complétées ou ajustées en fonction de l'évolution des connaissances et de la situation sanitaire.

Les mesures détaillées dans le présent document sont adaptées aux réalités matérielles et humaines de l'établissement et pourront être modifiées en fonction de nouvelles instructions officielles et à l'épreuve de leur efficacité.

## Préalable

Toutes nos précautions individuelles et collectives ont pour objectif de contenir le virus et d'éviter sa propagation.

**Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel.** Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants au collège en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille.

Les personnels doivent s'appliquer les mêmes règles.

## Port du masque

Au sein de l'établissement, adultes et élèves (à partir de la Grande Section) porteront un masque dans tous les espaces clos (salles de classes, couloirs, bibliothèque, cantine, toilettes ...).

Les élèves de Petite et Moyenne Section ne portent pas de masque.

Les élèves portent le masque lors de leurs déplacements dans la cantine. Ils ne sont autorisés à le quitter que lorsqu'ils sont assis à leur place. Ils doivent alors le ranger dans une pochette individuelle, replié sans contact extérieur/intérieur (ne pas le rouler, ni le poser sur la table). Ils le remettent dès qu'ils se lèvent de table.

Le masque doit être mis correctement pour couvrir la bouche et le nez et être manipulé le moins souvent possible pour garantir son efficacité.

Les parents s'engagent à fournir chaque lundi à leur enfant les masques dont il aura besoin durant la semaine. (1 pour le matin et 1 pour l'après midi)

Le masque doit être adapté à la taille de l'enfant.

## Lavage des mains

Il doit être un réflexe et doit avoir lieu **plusieurs fois par jour**, de préférence à l'eau et au savon, avec un séchage soigneux en utilisant une serviette en papier jetable ou sinon en laissant sécher ses mains à l'air libre mais peut-être aussi réalisé avec du gel hydro alcoolique (des distributeurs ont été installés dans l'ensemble des locaux). A minima, le lavage des mains doit être effectué :

- A l'arrivée à l'école et après les récréations
- En entrant dans la salle de classe
- En entrant à la cantine
- Après être allé aux toilettes
- En quittant l'établissement

Les parents doivent veiller à fournir à leur enfant une petite bouteille de gel hydro alcoolique, à remplir chaque semaine.

## Nettoyage et désinfection des locaux et des parties communes

Tel que préconisé, les locaux sont aérés le matin avant l'arrivée des élèves, au moment des récréations et lors de la pause méridienne.

Chaque jour, il est procédé à un nettoyage complet des locaux et des matériels.

## Fermeture des classes

Les élèves « cas contact » poursuivront pendant 7 jours leurs apprentissages à distance.

La fermeture de la classe pendant 7 jours est prévue dès le 1er cas de Covid avec poursuite des cours à distance.

C'est au prix d'efforts collectifs et d'une vigilance de chacun que nous pourrons nous protéger les uns les autres et permettre à l'école de continuer de fonctionner le plus normalement possible.

Nous vous remercions d'avance de votre confiance et de votre soutien.